

l'environnement, lequel prend en charge la moitié du prix d'inscription.

Depuis le milieu de l'année passée, la section dispose d'un simulateur de conduite. Le grand avantage de ce simulateur réside dans sa neutralité écologique et dans sa mobilité. La section a ainsi la possibilité de décentraliser différents cours de formation et d'offrir des services de proximité à l'ensemble de la population, malgré le caractère étendu du territoire.

Intervention de Jeanne-Emmanuelle Jollien-Héritier



La responsable du marketing a choisi des moyens de communication dynamiques pour cette assemblée générale en organisant un défilé de femmes et d'hommes arborant les nouveaux accessoires conçus pour la section: t-shirts, casquettes, cabas, sacs à dos, parapluies.

Désormais, tous arborent le nouveau visuel de la section. Visuel qui annonce fièrement: le club des gens qui bougent. La démonstration a connu un grand succès auprès des participants.

Allocution de Jean-René Germanier, Conseiller national

Le vice-président du Conseil national évoque la crise financière internationale qui a également frappé notre pays, même si les effets ont été moins graves chez nous que chez l'ensemble de nos voisins. Cette récession a nécessairement pour effet de retarder certains investissements, car il est essentiel pour la santé de l'Etat que celui-ci conserve des finances équilibrées.

Il se réjouit de constater que le TCS se bat pour assurer un équilibre entre transports individuels et collectifs. Ce serait une erreur de considérer le rail comme l'ennemi de la route, et inversement. Cependant, il faut cesser les ponctions supplémentaires dans le compte routier. La route contribue de manière essentielle au développement économique du pays, et ce serait une faute grave d'affaiblir notre réseau.



Jean-René Germanier évoque les 60 nouvelles mesures développées dans le cadre de Via Sicura. Nombre d'entre elles sont excessives, disproportionnées par rapport aux buts poursuivis. Il faut éviter de prendre des mesures répressives et contraignantes pour tous les automobilistes en invoquant la nécessité de prévenir les extravagances des chauffards. Ceux-ci transgresseront la règle quelle qu'elle soit. Or, c'est l'automobiliste qu'on traite comme un malfaiteur en puissance.

Le conseiller national invite enfin le TCS à intervenir sans timidité dans tous les débats nationaux concernant la mobilité. La présidente le remercie tandis qu'il est chaleureusement applaudi par les participants.

Demande de parole par François Valmaggia

L'ancien vice-président national exprime sa déception à propos de la fermeture des agences du TCS. Il se réjouit que la section ait pris sur elle d'ouvrir un point de contact à Sion, mais souhaite que l'on fasse de même à Brigue et à Monthey. Il demande que l'assemblée se prononce sur ce point.

La présidente prend à son tour la parole pour prévenir toute décision prématurée. Elle explique que le point de contact de Sion pèsera essentiellement sur les finances du club et qu'il convient à tout le moins de vérifier son utilité avant de songer à ouvrir une même structure dans d'autres villes du canton.

Elle relève que les membres de la section valaisanne, comme tous les autres técéistes, utilisent les moyens télématiques de manière accrue et que le taux de fréquentation des agences et sous-agences a reculé de manière significative. Elle propose donc à François Valmaggia de se conformer à la formule "Wait and see". Cette suggestion convient aux deux interlocuteurs.

Présentation des comptes

André Monnet, ancien trésorier de la section, présente les comptes en l'absence du responsable actuel, Pierre dal Pont.

L'intervenant rappelle que les comptes de l'exercice et le bilan ont été publiés en français et en allemand dans le bulletin de section de mai 2010.

Les recettes de cotisations s'élèvent à Fr. 1'020'208.45 et sont en augmentation de 1,16% par rapport à l'année précédente. La section valaisanne s'est encore étoffée: elle compte désormais 62'610 membres, ce qui représente une augmentation de 1'053 membres ou 1,97% par rapport à 2008. Le Valais romand réunit 51'300 membres ou 81,94% de l'effectif; le Valais germanophone, 11'310 membres soit 18,06% de l'effectif.

Au niveau des charges, André Monnet relève que la rubrique "Service aux membres" a progressé de Fr. 26'771.55. Ces dépenses sont liées aux manifestations sociales: course aux œufs, sortie annuelle, brisolée, cirque Knie, etc.

Les dépenses de gestion ont également augmenté suite aux réaménagements des locaux de la section pour en accroître la fonctionnalité et pour permettre le développement à venir d'un point de contact.

En revanche, les coûts ont fortement reculé dans le domaine "Prévention et sécurité routière", du simple fait que la piste de contrôle de Sion a été exploitée pour les contrôles officiels réalisés sur mandat de l'Etat du Valais. Les cours de perfectionnement accusent également un recul des dépenses.

La somme du bilan est de Fr. 3'529'981.23. Quant au capital dont dispose la section, il s'élève à Fr. 2'778'446.77 après attribution du bénéfice net de l'exercice de Fr. 164'733.87.

La situation financière de la section est donc très satisfaisante. Elle permet de poursuivre le développement de ses services, mais aussi, cas échéant, de faire face à des investissements.